

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 6 août 2018 à 19h30 au deuxième étage du centre communautaire situé au 16, Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents : Mesdames Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Alain Fortin, Serge Lafontaine, Michel Dénommmé, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Autres présences : Pierrette Lapratte, Carole Trépanier, France Danis, Alain Côté, Marie-Paule Gosselin, Denis St-Jacques, Marc Emond, Denis Gauthier, Julie Lalonde, Jacques Bruyère, Maurice Bruyère et Patrick Morin.

Madame Cindy Céré exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19h30. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-08-184 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et modifié.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-185 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 3 JUILLET 2018

Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-186 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2018

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommmé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-187 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2018

Il est proposé par le conseiller Ward O'connor et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-188 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} AOÛT 2018

Il est proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 1^{er} août 2018.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-189 ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées :

- Salaires payés par dépôt direct : pour la période du 30 juin 2018 au 27 juillet 2018 pour un montant de 28 015.72\$.
- Comptes payés durant le mois pour un montant de 67 750.56\$
- Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 49 932.70\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Cindy Céré, directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Cindy Céré

Directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste

2018-08-190 DOSSIER DE MONSIEUR JACQUES BRUYÈRE- DEMANDE D'APPUI POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le citoyen monsieur Jacques Bruyère demande l'appui de la municipalité pour aménager un stationnement sur le terrain qui se retrouve en face de sa propriété, terrain appartenant au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à la demande de monsieur Bruyère;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'appuyer la demande de monsieur Jacques Bruyère pour l'aménagement d'un stationnement sur le terrain identifié comme étant le matricule # 3563-07-2022.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-191 INSPECTRICE MUNICIPALE- FORMATION À LA COMBEQ

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice municipale souhaite participer à des formations qui seront dispensées au cours de l'automne 2018 par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) et ce afin de se perfectionner davantage;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'autoriser l'inscription de l'inspectrice municipale aux formations suivantes :

- 1- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) (Saint-Jérôme);
- 2- Le zonage agricole (Saint-Jérôme);
- 3- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Mont-Laurier).

Les frais d'inscription et de déplacement sont autorisés pour ces trois (3) formations.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-192 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES CAMPS DE CHASSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton souhaite règlementer les camps de chasse sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a une forte demande pour la construction de camps de chasse sur le territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'adopter un avis de motion et le dépôt d'un projet de règlement sur les camps de chasse.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-193 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE SABLE D'HIVER

CONSIDÉRANT que la prochaine période hivernale approche à grands pas et que la municipalité doit s'approprier de son sable d'hiver;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'octroyer un contrat à Transport Gauthier et filles pour l'achat de 4300 tonnes de sable au prix de 5\$ la tonne plus les taxes applicables et ce pour la prochaine période hivernale 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-194 SYLVIE VALLÉE, OFFRE DE SERVICES POUR LES ARCHIVES

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de madame Sylvie Vallée pour effectuer du bénévolat aux archives de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont en accord avec la proposition de madame Vallée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'autoriser madame Sylvie Vallée à effectuer du bénévolat aux archives de la municipalité les mardis et jeudis, de 9h00 à 17h00.

Il est à noter que l'horaire peut varier selon les disponibilités de madame Vallée.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-195 LA FERME AU NATUREL (WENDY CÉRÉ)- DEMANDE D'APPUI À SON PROJET

CONSIDÉRANT QUE madame Wendy Céré, propriétaire de la Ferme au Naturel a fait parvenir à la municipalité son plan d'affaire dans le but d'obtenir un appui à son projet;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du plan d'affaire de madame Céré et qu'ils sont en accord avec ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE le projet de madame Céré consiste en une ferme cunicole, c'est-à-dire un élevage de lapins pour sa chair avec un volet visite à la ferme éducative;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ward O'connor et il est résolu d'appuyer le projet de madame Wendy Céré.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-196 SUICIDE DÉTOUR- DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Suicide Détour a acheminé une demande de contribution financière à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont en accord avec l'attribution d'une aide financière à cet organisme puisque le suicide peut affecter n'importe qui;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'octroyer une aide financière de 100\$ à l'organisme Suicide Détour.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-197 RÉGIE DES ALCOOLS- DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité organisera prochainement un souper spectacle afin d'amasser des fonds qui seront directement remis sous forme de bourses d'études aux étudiants de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE durant cette soirée un bar sera sur place;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de faire la demande d'un permis de réunion à la Régie des alcools pour vendre de la boisson

alcoolisée lors de cette soirée. Le paiement des frais reliés à l'obtention d'un permis de réunion est autorisé.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-198 TOITURE DE LA SALLE DE LYTTON

CONSIDÉRANT QUE la toiture de la salle de Lytton doit être réparée puisque l'eau entre dans le bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE des réparations urgentes sont donc à effectuer;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'autoriser la directrice générale adjointe d'engager une dépense pour faire réparer la toiture de la salle de Lytton.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-199 CAMION DE POUBELLES

CONSIDÉRANT QUE le camion de vidanges nécessite des réparations majeures puisque qu'il y a une perte d'huile hydraulique importante;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'autoriser une dépense relativement à la réparation du camion à vidanges à un garage de Maniwaki ou de Mont-Laurier et ce dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité

2018-08-200 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h55, la conseillère Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Cindy Céré
Directrice générale
ajointe et secrétaire-
réceptionniste